



INTER REGIONS

AGEN, LYON ET PARIS

Juin 2012

LE SITE DE LA REFORME DES SPORTS CYCLISTES ET DES SPORTS MECANIKUES



Au lendemain de l'inter régions
à l'adresse : www.roulenufolep.org

vous trouverez :

- les documents présentés lors des inter régions
- les documents destinés à votre présentation aux associations cyclistes et sports mécaniques

Se connecter à

www.roulenerenufolep.org :

- les délégués UFOLEP = utilisez les mêmes codes d'accès que pour le site internet de l'Ufolep
- les délégués APAC = utilisez les mêmes codes d'accès que pour le site internet de l'Apac
- Vous n'avez pas de codes d'accès, cliquez sur « Créer un nouveau compte » pour demander des codes d'accès

www.roulerenufolep.org

(à compter du 1^{er} septembre 2012)

Le responsable associatif devra :

- Définir un planning d'entraînements
- Définir un planning des manifestations
- Inscrire pour l'un et l'autre les participants nominativement

QUI ?
QUAND ?
QUOI ?
COMMENT ?
POURQUOI ?

www.roulerenufolep.org

(à compter du 1^{er} septembre 2012)

QUI ?

- saisie obligatoire pour les associations sports motorisés
- saisie non obligatoire pour les associations sports cyclistes
- accès par les Présidents ou Trésoriers (ou par leurs représentants habilités qui se seraient vus remettre les codes d'accès) des associations sportives pratiquant des activités cyclistes ou motorisées (codes similaires au site Apac)

www.roulenerenufolep.org

QUAND ?

- lorsque l'affiliation, la fiche diagnostic et les contrats complémentaires (à titre onéreux ou à 0) auront été validés

www.roulenerenufolep.org

QUOI ?

- les participants à l'entraînement ou à la manifestation
- les informations pratiques sur l'entraînement ou la manifestation (lieu, date, horaires...)

www.roulrenufolep.org

COMMENT ?

Sélection des participants

- après être connecté à son espace, le Président, le Trésorier ou son représentant :
 - choisit les participants à l'activité parmi les adhérents de l'association (liste mise à disposition dans l'interface)
 - effectue la saisie des personnes licenciées autres fédérations en cas de pratiques communes

www.roulerenufolep.org

COMMENT ?

Récupération des données

- une fois la saisie effectuée, avant le début de l'activité, le Président, le Trésorier ou son représentant pourra récupérer la liste des participants
- cette liste permettra de faire procéder à l'émargement et d'effectuer les contrôles

www.roulerenufolep.org

COMMENT ?

Clôturer l'activité

- le Président ou le Trésorier devront clôturer les activités en effectuant deux manipulations
 - sélection par case à cocher des présents lors de l'activité
 - dépôt du document de clôture de l'UFOLEP

www.roulerenufolep.org

POURQUOI ?

- pour obtenir un suivi précis du déroulement de l'activité afin de démontrer le caractère organisé de la pratique en cas de mise en cause devant les tribunaux
- pour rejeter les mises en causes de responsabilité en dehors de ces plages horaires
- pour faciliter le suivi des émargements
- pour obtenir des statistiques sur son association et ses adhérents

www.roularenufolep.org

DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à les poser sur le site en utilisant la zone Contact

Bonne navigation...